

**ARRETE 2024-507 DU 14 NOVEMBRE 2024
RELATIF A LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE EN MASTER
PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTE,
PARCOURS PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE INTEGRATIVE**

Le Président de l'université Paris Cité,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles D613-38 à 50 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu les statuts de l'université Paris Cité.

ARRETE :

Article 1 : Composition des commissions pédagogiques pour l'admission en Master

La composition des commissions pédagogiques d'admission en master mention **Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé**, parcours **Psychologie clinique et psychopathologie intégrative**, pour l'année universitaire 2024-2025, est précisée dans les tableaux en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Année universitaire

La présente commission est compétente pour l'année universitaire 2024-2025.

Article 3 : Exécution de l'arrêté

Le Directeur de la composante et le Directeur Général des Services de l'université Paris Cité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 14 novembre 2024

Par délégation du Président de l'université



Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Le Doyen de la Faculté Sociétés et Humanités



Sylvain MOUTIER

Composition de la Commission pédagogique pour l'admission en Master

Domaine : SHS

Mention : Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

Parcours : Psychologie clinique et psychopathologie intégrative

Est composée comme suit :

Nom	Prénom	Rôle dans la commission (Président ou membre)
DORARD	Géraldine	Présidente
ANDRE	Fresner	Membre
BONNAIRE	Céline	Membre
BUNGENER	Catherine	Membre
FASSE	Léonor	Membre
LETOT	Jessica	Membre
TISSIER	Joan	Membre
TOUMA	Nathalie	Membre
VARESCON	Isabelle	Membre
WENDLAND	Jaqueline	Membre